



COMMUNE DE PAUDEX

Municipalité

Orpci-Sdis-Police-Vignes-Voirie-Espaces verts

Préavis n° 05 - 2011
au Conseil communal

**Achat d'un véhicule de transport pour le
Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS)
de la Porte de Lavaux**

04 avril 2011

Achat d'un véhicule de transport pour le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) de la Porte de Lavaux

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

1. Objet du préavis

Le SDIS - Porte de Lavaux désire se doter d'un nouveau véhicule de transport de personnes et de matériel. Ce véhicule est conçu pour pouvoir amener une section complète (8 - 9 sapeurs) sur un lieu d'exercice ou d'intervention avec le matériel nécessaire à l'accomplissement de sa mission.

2. Justification

Ce nouveau véhicule doit remplacer le vieux véhicule d'intervention « Fourgon matériel » (ci-après FM) actuellement hors service pour des raisons mécaniques.

Le FM est en fonction depuis le 1^{er} juillet 1981. Son équipement actuel est principalement destiné à la lutte contre l'incendie et au sauvetage. L'âge avancé de ce véhicule pose un certain nombre de problèmes :

- les pièces de rechanges sont rares, voire introuvables,
- le moteur de 5,2 l développant 160 ch consomme des quantités de carburant et émet des gaz polluants en conséquence,
- la sécurité des occupants n'est pas satisfaisante (pas de ceintures de sécurité, pas d'ABS, freins à tambour),
- le matériel de base n'est plus adapté aux missions actuelles.

De ce fait, celui-ci ne peut pas être présenté pour l'inspection au Service des Automobiles et de la Navigation. L'absence de ce véhicule crée un manque autant en intervention, pour acheminer personnel et matériel, que pour l'instruction.

Pour toutes ces raisons, la commission du feu et l'état-major du SDIS jugent inutile de remettre au goût du jour ce véhicule vieux de trente ans et se propose d'en acquérir un nouveau.

3. Missions du nouveau véhicule

Les missions principales de ce nouveau véhicule sont d'ordre technique et d'accompagnement.

- Transport de personnes sur les lieux d'intervention et lors d'exercices (un groupe avec tout le matériel nécessaire).

- Transport de matériel technique (matériel d'éclairage, génératrice mobile, équipement pionnier, équipement pour la lutte contre les inondations, outillage d'atelier).
- Transport des moyens de sauvetage (échelle à coulisse, cordes de sauvetage).
- Dépannage ascenseurs.
- Sécurisation des lieux d'intervention (matériel de signalisation d'urgence).
- Transport de remorque.
- Transport de matériel de lutte contre l'incendie (conduites, appareil d'extinction dorsal).

4. Cahier des charges

Sur la base de l'analyse des besoins, un cahier des charges très documenté a été établi. Il concerne un véhicule 4 x 4 de 130 Kw offrant 9 places avec trois sièges équipés pour intégrer les appareils respiratoires. Caractéristiques techniques, places de rangements, équipements : tout a été défini dans le cahier des charges qui a servi de base à l'appel d'offre lancé auprès de trois entreprises.

5. Appel d'offre

Le 5 janvier 2011 début de l'appel d'offre ; 14 février 2011 fin de l'appel d'offre.

Deux maisons sur trois ont répondu: Feumotech AG à Rechterswil et Rosenbauer AG à Oberglatt. Les prix sont très comparables avec moins de 2 % de différence. L'offre s'élève à fr. 225'000.-- et le choix définitif sera fait sur divers critères : services après-vente, références, fiabilité.

La commission du feu arrêtera son choix définitif dès le financement acquis.

6. Financement

Selon la Convention, le financement du déficit du SDIS - Porte de Lavaux se fait au prorata du nombre d'habitants à Lutry et à Paudex au 31 décembre de l'année précédente. En 2010, Paudex a participé aux déficits du SDIS - Porte de Lavaux à raison de 13,2 %.

Cette répartition des charges est aussi valable pour les investissements du matériel et des véhicules. Sur les fr. 225'000.-- budgétés, la participation de Paudex s'élève à fr. 29'700.-- arrondis à fr. 30'000 --

7. Conclusions

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

le Conseil communal de Paudex

- dans sa séance du 16 mai 2011,
- vu le préavis municipal n° 05 - 2011 du 4 avril 2011,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc désignée pour examiner cet objet,
- considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. de participer pour un montant de fr. 30'000.-- (13,2 % du devis) à l'acquisition d'un véhicule de transport pour le SDIS - Porte de Lavaux,
2. de prélever cette somme sur les disponibilités de la bourse communale,
3. d'amortir cet investissement sur 10 ans au plus et ce dès la première année.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

La Secrétaire municipale

Serge Voruz

Ariane Bonard

Adopté en séance de Municipalité le 4 avril 2011

Délégué : M Claude Quartier, Municipal du feu

Annexe : photo du véhicule type